



Mécanismes de Concertation des Partenaires Techniques et Financiers au Mali et Cadres conjoints de dialogue avec la Partie nationale

Le Groupe des Partenaires Techniques et Financiers (GPTF)

Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) du Mali ont mis en place des cadres de concertation pour mieux coordonner leurs interventions et échanger des informations à la fois au niveau général et sectoriel. Trois niveaux de coordination existent présentement pour le Groupe des PTF (GPTF) (*cf Tableau en annexe*) :

[1] Le 1er niveau est la coordination globale autour du document unique de référence des politiques et stratégies de développement du Gouvernement, le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD), assurée par le Collectif des PTF. Celui-ci, dans un souci d'efficacité, est scindé en deux instances complémentaires (décision prise lors de la retraite annuelle des PTF de 2014), sous l'animation de la Troïka élargie, qui elle-même est assistée par le Pool Technique des PTF :

- ❖ **Le Groupe Exécutif de Coopération (GEC)** : réunions mensuelles formelles des chefs et des directeurs d'agences de coopération bilatérale, des représentants résidents et des chefs d'agences de coopération multilatérale. Elle traite des thématiques et enjeux relatifs aux politiques de développement.
- ❖ **Le Groupe des Ambassadeurs (GA)** : réunions formelles sur demande du GEC ou par auto-saisine. Elle traite du dialogue politique dans ses dimensions stratégiques et sensibles.

[2] Le 2ème niveau est la coordination sectorielle et thématique autour de 12 Groupes Thématiques (GT) dont trois (3) transversaux, dix (10) Sous-Groupes Thématiques (SGT) et quatre (4) groupes ad hoc. Chaque GT/SGT est animé par un Coordonnateur GT/SGT qui est en charge également du dialogue politique au niveau sectoriel.

Documents clé :

Principes de désignation et rotation CdF PTF et de la composition de la Troïka élargie

TDR générique des Groupes Thématiques

TDR générique Coordonnateur des Groupes Thématiques et membres du GT

TDR du Pool Technique des PTF

Tableau synthétique de l'architecture du groupe des PTF (Troïka élargie, GEC, GA, GT, SGT et Pool Technique)

[3] Le niveau « flottant » est constitué par les groupes ad hoc que sont la Commission Réhabilitation zones post-conflit, l'Equipe SCAP, le Groupe DDR et le Groupe Synthèse Gouvernance.

Les Cadres de concertation du Groupe des PTF

Le GEC et le GA sont les instances délibérantes du Groupe des PTF. Ils se réunissent en principe une fois par an en retraite annuelle de bilan/programmation et tous les mois en réunion mensuelle de coordination pour le GEC. La Présidence du GEC est assurée par le



Mécanismes de Concertation des Partenaires Techniques et Financiers au Mali et Cadres conjoints de dialogue avec la Partie nationale

Chef de file des PTF ou en cas d'empêchement par un autre membre de la Troïka élargie (*cf Schéma 1 en annexe*).

Le Secrétariat est assuré par le Pool Technique des PTF qui gère la préparation, l'organisation et le suivi des décisions des rencontres de coordination.

- ❖ Retraite annuelle de bilan/programmation : La retraite annuelle du Groupe des PTF a lieu chaque début d'année. Elle permet de faire le bilan de la période écoulée, d'identifier les messages clé du dialogue entre le Gouvernement et les PTF, de présenter et adopter éventuellement le programme de travail annuel pour le Groupe des PTF préparé par la Troïka élargie avec l'appui du Pool Technique. Selon les thématiques, des personnes ressources externes peuvent être invitées à participer à la Retraite.
- ❖ Réunion mensuelle de concertation du GEC : La réunion mensuelle reste le lieu de rencontres périodiques des PTF au cours de l'année. Elle a lieu le deuxième mercredi du mois, exception faite du mois d'août.
La réunion mensuelle permet de faire le suivi de la mise en œuvre du programme d'activités et de prendre les décisions qui s'imposent. Elle permet aussi d'assurer la coordination des interventions des PTF, de faire le suivi de la mise en œuvre des agendas internationaux (ODD, Partenariat Mondial pour une Coopération Efficace au service du Développement-PMCED) et l'échange d'informations sur l'actualité. Les thématiques sectorielles d'intérêt particulier pour l'ensemble des PTF seront aussi abordées sur proposition ou après consultation avec les coordonnateurs sectoriels.
- ❖ Réunions extraordinaires : En plus de ces rencontres ordinaires, des réunions spécifiques du GEC pourraient être convoquées par la Troïka élargie sur des questions nécessitant une concertation approfondie avec l'ensemble des PTF.

Au niveau sectoriel, les GT sont responsables du suivi des engagements et des politiques relevant de leurs secteurs. Ils informent régulièrement de leurs activités au GEC au besoin dans le cadre des réunions mensuelles ou pendant les rencontres trimestrielles des Coordonnateurs GT (*cf Schéma 2*). Chaque groupe, tout en gardant une autonomie d'organisation et de fonctionnement, suit le principe de la concertation entre PTF afin d'harmoniser les pratiques et les points de vue pour établir une base d'échanges avec les partenaires maliens (Gouvernement, OSC, Secteur privé...) dans le cadre de dialogue conjoint. A ces groupes, il faut adjoindre ceux dits adhoc.

- ❖ Réunion de concertation des Groupes thématiques, sous-groupes thématiques et Groupes ad hoc : Chaque GT, SGT et Groupe ad hoc se réunit sur un rythme régulier autour de son programme de travail et sous le leadership du Coordonnateur du groupe. Ces réunions permettent d'échanger sur les problématiques et défis majeurs du secteur, d'assurer la coordination des interventions des PTF présents dans le secteur, d'harmoniser les vues dans le cadre du dialogue avec le Gouvernement et les



Mécanismes de Concertation des Partenaires Techniques et Financiers au Mali et Cadres conjoints de dialogue avec la Partie nationale

autres familles d'acteurs et d'échanger également les actualités concernant le secteur.

- ❖ Réunion trimestrielle des Coordonnateurs des Groupes thématiques : Cette réunion est présidée par le Chef de File PTF assisté des autres membres de la Troïka élargie. Elle vise à : i) assurer un échange d'informations trans-sectoriel d'une part et d'autre part sur le fonctionnement des différents GT ; ii) assurer une meilleure prise en charge des thématiques transversales ainsi que des directives du GEC ; iii) assurer une meilleure organisation et participation des GT dans les cadres conjoints de dialogue ; iv) veiller à mettre en œuvre les agendas internationaux au niveau sectoriel.

Documents clé :

Programme de travail annuel du Collectif des PTF/ GT/ Groupes ad hoc (et format d'élaboration)
Ordre du jour des réunions
Comptes rendus des réunions
Fiches de support pour les réunions
Fiches de suivi pour les réunions
Format de note de réunion mensuelle
Matrice de sécurité
Messages clé du dialogue politique pour les GT (et format d'élaboration)
Note de complémentarité GT PTF et Clusters humanitaires

Les Documents de référence du Gouvernement

Chaque PTF, dans le cadre de l'élaboration de sa « stratégie d'accompagnement au Mali », s'efforce de répondre aux besoins du Mali en se référant au document de référence du Gouvernement qu'est le CREDD et aussi aux documents sectoriels.

Le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) :

Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), depuis plus d'une décennie, constitue la référence du Mali en matière de formulation et de mise en œuvre des politiques économiques et sociales. Il fédère, dans un cadre cohérent, l'ensemble des politiques et stratégies sectorielles et identifie les besoins financiers ainsi que les moyens de les couvrir. Ses différentes générations (CSLP 2002-2006, CSCRP 2007-2011, CSCRP 2012-2017) ont ouvert la voie au CREDD 2016-2018 puis au CREDD 2019-2023 en cours de formulation. Le CREDD, qui prend en compte les ODD, est le fruit d'une large concertation entre l'administration, les élus locaux, la société civile, le secteur privé et les PTF du Mali.

Documents clé :

Le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023)

Les Cadres conjoints de dialogue avec la partie nationale



Mécanismes de Concertation des Partenaires Techniques et Financiers au Mali et Cadres conjoints de dialogue avec la Partie nationale

Le dialogue conjoint recouvre une importance croissante dans le cadre de la nouvelle approche de l'aide au développement fondée sur le « partenariat, l'appropriation et la responsabilisation des acteurs » mais aussi et surtout dans le contexte actuel que connaît le Mali. Dans le cadre de leurs relations de partenariat, le Gouvernement et les PTF disposent de différents cadres de dialogue qui ont été progressivement formalisés. Le fonctionnement de ces cadres est régulièrement questionné afin d'identifier des mesures d'amélioration pour parvenir à « instaurer un dialogue politique régulier, plus franc et toujours plus exigeant avec le gouvernement ». Ces différents cadres ont pour objectif de faire un suivi des politiques de développement, d'alimenter le processus budgétaire, d'améliorer la prévisibilité et l'efficacité de l'aide sans oublier l'objectif premier qu'est la redevabilité mutuelle envers les citoyens du Mali (*cf Schéma 2*). Ces différents cadres existants sont :

- ❖ La revue annuelle CREDD : elle est organisée par le décret n° 2018-0623/PM-RM du 08 août 2018 qui fixe les mécanismes institutionnels de pilotage et de suivi-évaluation du CREDD et des ODD. Cette revue se tient en deux sessions (une session technique et une session politique) espacées d'au moins trois jours. La session technique est basée d'une part, sur les résultats des revues sectorielles dans les secteurs qui en font l'objet et des processus d'évaluation sectorielle (revues des projets-programmes, concertations sectorielles) pour les autres secteurs et d'autre part, sur des analyses plus transversales et globales. Les recommandations proposées par la session technique sont validées par la session politique qui est combinée à celle de la Revue Budgétaire Conjointe (RBC) et a lieu généralement au mois de juin. La revue CREDD revêt ainsi une importance particulière car sa conclusion positive a un impact sur le dispositif de l'appui budgétaire.

- ❖ La Commission Mixte Mali-PTF : elle est « l'organe de concertation et de dialogue politique entre le Gouvernement et l'ensemble des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dans le cadre du processus de suivi du CREDD et des ODD » conformément au décret n° 2018-0623/PM-RM du 08 août 2018 suscité. Les thèmes traités sont définis conjointement et permettent : i) d'instaurer un cadre de dialogue ouvert, entre le Gouvernement et les PTF, sur les réformes et thématiques importantes de développement ainsi que les progrès réalisés dans l'atteinte des ODD ; ii) de faire la revue des progrès conjointement réalisés par le Gouvernement et les PTF dans la mise en œuvre du Partenariat Mondial pour une Coopération Efficace au service du Développement (PMCED) et du Code de Conduite pour la Concertation (Triple C) des PTF ; iii) d'assurer le suivi des décisions et recommandations prises dans le cadre de la revue annuelle du CREDD ; iv) de jouer un rôle consultatif lorsqu'elle est saisie par le Comité de pilotage. Elle se réunit trois fois par an et chaque fois que de besoin¹.
A ce cadre de dialogue, **on peut adjoindre les rencontres ponctuelles entre le Premier Ministre et la Troïka élargie** sur des questions hautement politiques nécessitant son intervention.

¹ Ce cadre conjoint, régi initialement par le décret 09-171/PM-RM du 23 avril 2009, n'était pas actif depuis 2012.



Mécanismes de Concertation des Partenaires Techniques et Financiers au Mali et Cadres conjoints de dialogue avec la Partie nationale

- ❖ La Revue Budgétaire Conjointe (RBC) : elle s'inscrit dans la mise en œuvre des dispositions de l'Arrangement Spécifique relatif aux Appuis Budgétaires Généraux au Mali (AS-ABG) signé courant février 2012 par les PTF « ABGistes ». Cet arrangement est lui-même adossé à l'Arrangement Cadre relatif aux appuis budgétaires signé en 2010. Pour améliorer le suivi de l'AS-ABG, une décision (n°145) du Ministère de l'Economie et des Finances a été prise en décembre 2011 instituant un Comité Conjoint Gouvernement-PTF. La RBC a pour objectifs : i) de faire l'état de mise en œuvre des recommandations des RBC précédentes ; ii) d'évaluer les indicateurs/déclencheurs de la matrice commune ; iii) d'examiner les conclusions de certaines revues sectorielles (éducation, santé, PAGAM etc..); iv) d'avoir des discussions sur des thématiques d'intérêt commun ; v) d'apprécier l'exécution à mi-parcours du budget de l'année en cours et l'esquisse du projet de budget de l'année suivante ; vi) de mener le dialogue politique.
Considérant la décision conjointe Gouvernement-PTF de janvier 2018 relative à la fusion de la session politique de la RBC avec celle du CREDD, la RBC se tient désormais au mois de juin de chaque année.
- ❖ Les revues sectorielles : ce sont des cadres de dialogue autour des politiques sectorielles entre essentiellement les Groupes Thématiques des PTF, le Gouvernement et d'autres acteurs (société civile, secteur privé, collectivités). Elles ont pour objectif général de faire le point sur l'évolution du secteur concerné dans son ensemble, plus particulièrement de la mise en œuvre des activités et des financements pour l'année écoulée et d'identifier les priorités pour les trois prochaines années. Sur l'organisation du processus, les groupes thématiques du CREDD contribuent à la préparation de la revue annuelle du CREDD. Pour cela, les rapports et les revues des projets-programmes sont fusionnés au sein des rapports et des revues des budgets-programmes. Ces derniers sont compilés pour former les rapports des revues sectorielles qui servent d'input au rapport de mise en œuvre du CREDD.
Les revues sectorielles se tiennent impérativement avant le 30 avril selon la lettre circulaire sur le calendrier harmonisé des Revues élaborée et diffusée avant le 15 janvier par le Ministère de l'Economie et des Finances (décret n° 2018-0623/PM-RM du 08 août 2018).
- ❖ Les réunions mixtes GT- Ministères sectoriels : sont plus ou moins formalisées et fonctionnelles selon les Groupes thématiques et la périodicité variable des rencontres avec les interlocuteurs administratifs nationaux (Ministres, Secrétaires Généraux, Directeurs de Cellules de Planification et de Statistique, Coordonnateurs de Projets-Programmes...). D'autres familles d'acteurs peuvent y être associés tels que la Société civile, le Secteur privé, les Collectivités, les Clusters. Malgré l'autonomie de fonctionnement des GT (fréquence de ses rencontres, de la composition de son groupe, des modalités de concertation avec les autres familles d'acteurs...), les échanges avec la partie nationale (mixité des GT sous le leadership



Mécanismes de Concertation des Partenaires Techniques et Financiers au Mali et Cadres conjoints de dialogue avec la Partie nationale

du Gouvernement), la société civile et les clusters (mise en place de points focaux) sont encouragés - ceci tout en maintenant le principe de concertation exclusive entre PTF. De l'avis des Coordonnateurs GT, ces rencontres sont plus efficaces que les revues sectorielles, car elles permettent d'obtenir des résultats.

Le secrétariat technique de l'ensemble de ces rencontres est assuré par les structures colocalisées. En effet, le Gouvernement du Mali a engagé une réforme de l'aide avec l'appui, entre autres, du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de la Coopération et du Développement Economiques (OCDE). Se situant dans l'esprit de cette réforme, les autorités du Mali ont opérationnalisé avec l'accompagnement des PTF, le Cadre Partenarial (CP) -communément désigné sous la terminologie de « colocalisation », composé de la Cellule Technique du CSLP (CT-CSLP), du Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide (SHA) et du Pool Technique (PT) des PTF. Les trois structures (CT-CSLP, SHA et PT) sont localisées sur un même site, mis à leur disposition par le Gouvernement. Cette avancée a pour objectif d'appuyer le renforcement du dialogue entre le Gouvernement et les PTF à travers leur interface respectif, autour de la coordination et de la gestion de l'aide, d'asseoir le leadership du Gouvernement et de renforcer l'appropriation nationale conformément aux principes de la Déclaration de Paris. Par ailleurs, elle permet une meilleure communication entre les trois structures ainsi qu'une meilleure préparation des travaux conjoints GdM/PTF.

Documents clé :

Décret n° 2018-0623/PM-RM du 08 août 2018 fixant les mécanismes institutionnels de pilotage et de suivi-évaluation du CREDD et des ODD

Décret N° 07-166/P-RM du 28 mai 2007 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement des CPS

Etude sur le Calendrier harmonisé des revues et Schéma illustratif

Cadre des Ressources externes à Moyen Terme (CRMT)

TDR des rencontres

Agenda des rencontres

Comptes rendus des rencontres



Mécanismes de Concertation des Partenaires Techniques et Financiers au Mali et Cadres conjoints de dialogue avec la Partie nationale

Tableau : Architecture du Groupe des PTF (Troïka Elargie, GEC, GA, GT, SGT et PT) pour l'année 2019

COORDINATION GENERALE DU GROUPE PTF		COORDINATION SECTORIELLE			COORDINATION SOUS SECTORIELLE			
GROUPES FORMELS	GROUPES DE TRAVAIL AD HOC	9 GROUPES THEMATIQUES	3 GROUPES TRANSVERSAUX			GROUPES SOUS SECTORIELS FORMALISES		
Groupe Exécutif de Coopération (Chefs de mission, Chefs d'agences)	Synthèse Gouvernance (<i>GT Ecofin, DDI, Genre et Justice</i>) coordonné par le Chef de file	Economie Agricole et Rurale [EAR] (<i>FAO</i>)	Décentralisation et développement Institutionnel (<i>Banque Mondiale-AFD</i>)	Genre et Autonomisation des Femmes (<i>ONUFEMMES-Canada</i>)	Environnement et Changements Climatiques (<i>PNUD</i>)	Irrigation (<i>Allemagne</i>) Sécurité alimentaire (<i>DUE-PAM</i>) Elevage et Pêche (<i>Belgique</i>)		
	Groupe des Ambassadeurs	Triple C (<i>CdF PTF</i>)				Economie et Finances [EcoFI] (<i>DUE-Allemagne</i>)	Statistiques (<i>FNUAP</i>) Développement secteur privé (point focal) (<i>Banque Mondiale</i>) Sécurité intérieure (<i>DUE</i>)	
Troïka Elargie (<i>BM CdF PTF 2019, Pays-Bas, Suisse et MINUSMA</i>)	Commission Réhabilitation Zones post-conflits [CRZPC] (<i>France-MINUSMA</i>)	Processus Démocratique et Organisation Société Civile [PDOSC] (<i>PNUD</i>)				Education et Formation Professionnelle [EFP] (<i>UNICEF</i>)	Commission thématique Qualité (<i>coprésidence USAID</i>) Commission thématique Gestion (<i>coprésidence Canada</i>) Formation Professionnelle (<i>Luxembourg</i>) VIH SIDA (<i>OMS</i>)	
		Santé (<i>FNUAP</i>)						
Pool Technique	Désarmement, Démobilisation,	Transport (<i>BAD</i>)						



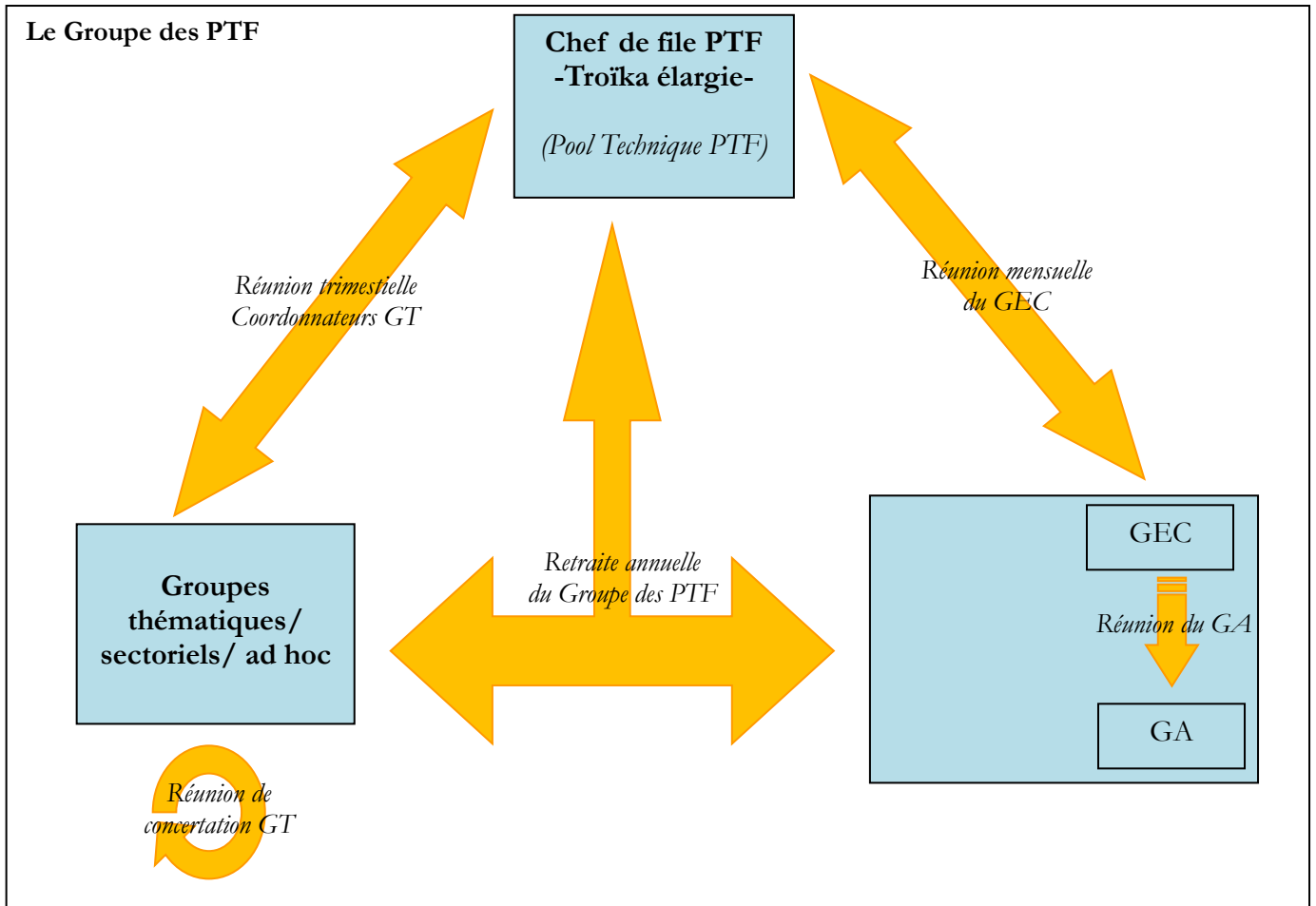
**Mécanismes de Concertation des Partenaires
Techniques et Financiers au Mali et Cadres conjoints de
dialogue avec la Partie nationale**

	Réintégration (<i>MINUSMA</i>)	[DDR]				
			Energie (<i>AFD/Banque Mondiale</i>)			
			Eau Potable et Assainissement [EPA] (<i>UNICEF</i>)			



Mécanismes de Concertation des Partenaires Techniques et Financiers au Mali et Cadres conjoints de dialogue avec la Partie nationale

Schéma 1 : Cadres de concertation PTF





Mécanismes de Concertation des Partenaires Techniques et Financiers au Mali et Cadres conjoints de dialogue avec la Partie nationale

Schéma 2 : Cadres conjoints de dialogue Gouvernement-PTF

